

BÉNIN

le FMI salue une croissance de 8,1 % en 2025, mais appelle à consolider les acquis

Auteur : **Ayenan Eleuthere** | Publié le : **10 nov. 2026 à 14:33**



Avec une croissance économique de 8,1 % en 2025 et une progression de l'activité estimée à 8,2 % au premier semestre 2026, le Bénin affiche des performances qui retiennent l'attention du Fonds monétaire international (FMI). Au terme de sa mission de consultations à Cotonou, du 27 octobre au 6 novembre 2026, l'institution encourage toutefois les autorités à poursuivre les réformes budgétaires, à renforcer les recettes fiscales et à veiller à une meilleure redistribution des fruits de la croissance. Un enjeu qui dépasse désormais les seuls indicateurs macroéconomiques.

Une croissance soutenue, portée par l'industrie et les services

Le diagnostic du FMI est globalement favorable. Selon les conclusions de sa mission conduite par Sonali Das, l'économie béninoise a enregistré une croissance de 8,1 % en 2025, sa meilleure performance depuis près de vingt ans. La dynamique s'est poursuivie au premier semestre 2026, avec une progression de 8,2 % en glissement annuel.

L'industrie manufacturière, la construction et le commerce figurent parmi les principaux moteurs de cette expansion. Ces secteurs traduisent les effets conjugués de l'activité industrielle, des investissements dans les infrastructures et du dynamisme des échanges.

Pour l'ensemble de 2026, le FMI prévoit une croissance de 7,8 %, avant un ralentissement attendu autour de 7 % en 2027. Il s'agit bien de projections économiques et non de résultats déjà acquis pour ces deux exercices.

À l'échelle de l'UEMOA, la performance béninoise se distingue également. Le Conseil des ministres de l'Union, sur la base du rapport économique et monétaire de la BCEAO arrêté au 31 décembre 2025, fait état d'une croissance de 6,7 % pour l'ensemble de l'espace communautaire en 2025, contre 6,2 % en 2024. Le taux communiqué par le FMI pour le Bénin se situe donc au-dessus de cette moyenne régionale.

Cette comparaison appelle néanmoins une précision statistique. Dans son bulletin du quatrième trimestre 2025, publié en avril 2026, la BCEAO retenait encore une estimation provisoire de 7,5 % pour le Bénin, contre 7,8 % pour le Sénégal, 6,9 % pour le Niger et 6,5 % pour la Côte d'Ivoire. La moyenne de l'Union était alors estimée à 6,7 %. Les chiffres de 8,1 % communiqués après la mission du FMI et ceux de la BCEAO ne doivent donc pas être mélangés sans tenir compte des dates de publication et des révisions statistiques.

Des finances publiques sous surveillance

L'autre volet important du diagnostic concerne la gestion des finances publiques. Le FMI relève les efforts de consolidation budgétaire réalisés par le Bénin. Selon les chiffres rapportés à l'issue de la mission, le déficit budgétaire s'est établi à 2,3 % du PIB en 2025. Il devrait rester au même niveau en 2026, avant de remonter à 2,9 % en 2027.

Ces deux derniers chiffres sont des projections et non des résultats déjà constatés. Ils restent néanmoins proches du plafond communautaire de 3 % du PIB retenu dans le cadre de convergence de l'UEMOA.

Le respect de cette norme constitue un signal favorable pour la stabilité macroéconomique. Mais il ne suffit pas à garantir, à lui seul, une gestion durable des finances publiques. C'est précisément sur ce point que le FMI invite les autorités à maintenir leurs efforts.

L'institution recommande notamment d'élargir l'assiette fiscale, de rationaliser les exonérations et d'améliorer le rendement des administrations fiscales et douanières. L'enjeu est de permettre à l'État de disposer de ressources intérieures plus importantes pour financer ses investissements et ses politiques publiques, sans accroître excessivement son recours à l'endettement.

La transparence dans la gestion de la dette publique et le suivi des engagements financiers des entreprises publiques figurent également parmi les priorités soulevées par la mission.

Le véritable défi : transformer la croissance en progrès social

Au-delà des performances macroéconomiques, le FMI attire l'attention sur une question essentielle : les retombées concrètes de la croissance sur les conditions de vie des populations.

Une économie peut afficher un taux de croissance élevé sans que les revenus des ménages progressent dans les mêmes proportions. La création d'emplois, l'amélioration du pouvoir d'achat, l'accès aux services essentiels et les opportunités offertes aux petites entreprises restent des indicateurs déterminants pour apprécier la portée réelle de la performance économique.

C'est pourquoi le Fonds recommande de préserver les dépenses sociales prioritaires et de mieux cibler les dispositifs de soutien en faveur des ménages vulnérables.

L'accès au financement des petites et moyennes entreprises constitue un autre chantier. Malgré le dynamisme de l'activité économique, les difficultés d'accès au crédit, les coûts de financement et les contraintes de productivité peuvent limiter la capacité des entreprises locales à profiter pleinement de la croissance.

La modernisation de l'agriculture, le développement des paiements numériques, la formation professionnelle et l'amélioration de la productivité sont ainsi identifiés comme des leviers susceptibles de renforcer les effets de la croissance sur l'économie réelle.

Des perspectives favorables, mais des risques à surveiller

Le diagnostic du FMI reste assorti de plusieurs facteurs de risque. Les fluctuations des prix internationaux, les tensions géopolitiques, l'insécurité dans certaines zones de la sous-région, les conditions de financement extérieur et les aléas climatiques pourraient peser sur les perspectives économiques du Bénin.

Ces préoccupations rejoignent celles exprimées par la BCEAO dans sa note de conjoncture de septembre 2026. Pour l'ensemble de l'UEMOA, la Banque centrale relevait notamment les effets possibles des perturbations des chaînes

d'approvisionnement, de la hausse des coûts du fret et du renchérissement des produits pétroliers. Elle estimait alors la croissance de l'Union à 6,1 % au troisième trimestre 2026, après 6 % au deuxième trimestre.

Pour le Bénin, la question n'est donc plus seulement de maintenir un rythme élevé de croissance. Il s'agit aussi de consolider les équilibres budgétaires, de renforcer la capacité de production nationale et de faire en sorte que les performances économiques se traduisent davantage par des emplois, des revenus et une amélioration durable des conditions de vie.

Le message du FMI est ainsi double : les résultats enregistrés constituent un acquis important, mais leur consolidation dépendra de la poursuite des réformes et de la capacité de l'économie à produire des retombées plus largement partagées.

EDA

PUBLICITÉ
